BULLETIN MUNICIPAL 2019

Sommaire

- P2 - Le Mot du Maire
- P3 - Le Mot de la Com-Com
- P4-6 - Services de la CCPA
- P7 - Vie municipale
- P8-11 - Vie associative
- P12-14 - Infos extérieures
- P15-16 - Infos pratiques

Photos : G. SIRVEN

LE MOT DU MAIRE

Voici venir la fin de l'année 2019 et s'avancer les fêtes du nouvel an. 2019 s'en va et laisse la place à l'année nouvelle.

Je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos familles et amis, une bonne et heureuse année 2020 et de joyeuses fêtes.

Je souhaite pour notre pays, que les colères s'apaisent et que le climat social devienne plus serin. Quelques soient les motifs de ces contestations, la violence n'est pas admissible. Nos institutions sont notre bien commun et elles doivent être respectées pour le bien de tous et de notre liberté.

J'en profite pour vous inviter à la cérémonie des vœux qui se déroulera le samedi 11 janvier 2020 à 19h30 en la salle du conseil et des mariages (rez-de-chaussée de la mairie). Cette année, le vin d'honneur sera à nouveau suivi de la traditionnelle fondue savoyarde.

Le Maire,

Jean MARCELLI

L'équipe municipale

Maire : Jean MARCELLI

Adjoints : Christophe PERRET, Sylviane JOUHANNET

Conseillers : Gilles BLANC-BENON, Martial BONNARD, Jean-Paul DASSIN, Christian GUIGARD, Dany JOSEPH, Nicole PARENT (absente sur la photo), Gérard SIRVEN.

LE MOT DE LA COM-COM

Communauté de communes de la Plaine de l'Ain

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, avec ses 53 communes et 77.250 habitants, compte parmi les plus grandes de France. Son dynamisme est caractérisé par une croissance démographique d'environ 1000 habitants par an.

Son territoire s'est agrandi depuis sa création, autour de son modèle original, visant d'une part à laisser une grande latitude aux communes pour les services du quotidien et d'autre part à participer à de grands projets qui structurent le territoire, développent la formation et l'emploi et améliorent le cadre de vie.

Collectant notamment les impôts professionnels, elle soutient ainsi les projets des communes par une dotation annuelle, la DSC, et en accordant des fonds de concours. Le contrat de ruralité, qu'elle a signé avec l'Etat, permet également d'améliorer les subventions.

La commune de Marchamp a ainsi pu bénéficier en 2018 et 2019 de financements directs pour la réhabilitation de la mairie (36.535 €).

La communauté de communes soutient aussi les associations culturelles et sportives qui portent des évènements d'envergure, comme les festivals, mais aussi les pratiques de base qui structurent le plaisir de vivre dans la Plaine de l'Ain.

Outre ces soutiens aux communes, elle agit directement et concrètement dans ses domaines de compétences.

- Pour l'économie d'abord. Elle entretient et développe plus de 30 zones d'activités économiques, apporte des aides à l'innovation dans les petites et moyennes entreprises, de même qu'aux commerces de centre-ville en lien avec la Région.

- Pour le logement et la mobilité ensuite. Elle apporte des aides importantes aux particuliers et aux bailleurs sociaux pour créer et rénover des logements. A noter qu'il existe désormais des aides sans condition de ressources. Elle développe des solutions de mobilités diverses : covoiturage, autopartage, parkings à proximité des gares, etc.

- En matière de déchets, elle assure la collecte et le traitement de plus de 40.000 tonnes de déchets par an, dont 15.000 tonnes collectées en porte à porte et 21.000 tonnes récupérées dans les déchetteries.

- Elle porte en direct certains projets, comme l'extension du gymnase de la Plaine de l'Ain, la création d'un réseau de randonnées et de pistes cyclables, les Maisons de Services au Public, les fablabs, les actions du Plan Climat Territorial, tel le tout récent « cadastre solaire », le point de vente collectif d'agriculteurs du territoire, etc.

- Elle soutient et conseille les personnes âgées et leurs familles par l'intermédiaire du CLIC (Centre Local d'information et de Coordination) et a permis la création de trois hôpitaux de jour pour les malades d'Alzheimer.

Enfin la Plaine de l'Ain accueillera bientôt deux projets majeurs ; dans le domaine touristique, le Château du Petit Prince à St Maurice de Rémens et dans celui de la formation, le campus aéronautique régional sur la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey. Si on ajoute la rénovation totale du lycée de la Plaine de l'Ain, la création du lycée de Meximieux et celle du collège de Briord, le dynamisme de la Plaine de l'Ain, soutenu par le Département de l'Ain et la Région Auvergne Rhône-Alpes, fait de notre territoire une locomotive départementale et même régionale. Le quartier des savoirs et des entreprises avance lui aussi à Ambérieu gare, même si nous aurions aimé que les acquisitions foncières soient plus rapides. Bientôt le pôle d'échange multimodal préfigurera un centre d'activité à 20 minutes du coeur de la métropole.

En mars prochain seront élus, en même temps que les conseillers municipaux et les maires, les conseillers communautaires qui siégeront pendant 6 ans à la communauté de communes. Ce lien direct est primordial car la commune reste et doit rester la cellule de base de la démocratie locale.

L'action collective, autour de projets utiles et sans aucune interférence politique, est caractéristique de notre intercommunalité. Je ne doute pas que cet esprit perdure pour une action au service de toutes et tous.

Bonne année 2020 !

Le Président,

Jean-Louis GUYADER

LE CLIC : service de la CCPA

Dans le cadre du Plan Séniors 2016 et Plan Handicap 2017, le Département a pensé une nouvelle politique sur l'activité des CLIC et ce, dans l'objectif d'harmoniser et assurer une politique, un service uniforme départemental en matière de perte d'autonomie des personnes âgées et handicapées.

Ainsi, concrètement, les changements pour le public sont les suivants :

* L'identification commune : tous les CLIC vont être dotés d'un logo départemental commun et unique

* Le public : le CLIC est à destination des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées vieillissantes ayant atteint l'âge de 50 ans ainsi que de leurs aidants / entourages.

Les différentes missions du CLIC :

- **Information, orientation, prévention et concertation**
- **Animation et développement social local**
- **Observatoire et accompagnementsocial**

Cet accompagnement social a évolué. Ainsi, une réorientation est réalisée vers les services adéquats depuis le 1er janvier 2019 uniquement sur certains points.

La CCPA a maintenu ce service du CLIC Plaine de l'Ain à votre disposition au travers de permanences, de rendez-vous, de visites à domicile pour répondre à vos questions, soutenir vos projets et vous accompagner dans vos démarches.

CCPA : pôle de services Agora

Le Pôle de services Agora a ouvert ses portes en Septembre 2018 à Ambérieu-en-Bugey. Ce projet est co-porté par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) et la Ville d'Ambérieu-en -Bugey.

Depuis l'ouverture, la fréquentation ne cesse de croître. Au 20 juillet 2019, ce sont **4955 usagers** qui se sont présentés à l'accueil depuis la mise en service (soit une moyenne de 63 personnes par jour) et **2700 appels** ont été traités (soit une moyenne de 15 appels journaliers). La majorité des personnes qui fréquentent le lieu sont en rupture avec le numérique, ont des problèmes récurrents avec la CAF, subissent la barrière de la langue et ont une incompréhension du monde administratif.

96% des usagers résident sur une des communes de la CCPA. Parmi eux, **79%** viennent d'autres communes qu'Ambérieu-en-Bugey. Le pôle de services Agora bénéficie certes aux habitants du Quartier prioritaire Politique de la Ville et de la ville centre, mais il permet aux usagers des communes rurales de la CCPA d'avoir accès aux services publics. Cela démontre le rayonnement territorial du pôle de services.

A partir du 21 janvier, les horaires d'ouverture sont élargis du lundi au vendredi : 9H00-12H00 et 13H30 17H00, fermé le vendredi après-midi.

A ce jour, 27 structures se relaient au pôle AGORA à travers des permanences :

- **Secteur Accès aux droits :** ADIL, CDAD, Ordre des avocats, CSF (défense du consommateur), CIDFF, Chambre des notaires
- **Secteur Emploi :** Alfa 3A, AINTERIM'AIR, Orsac insertion, Tremplin, Les Aindépendants, Soleyris (accompagnement pour Pôle Emploi), Clauses sociales, accompagnement à la VAE
- **Secteur Solidarité :** Conciergerie Engagée, L'Association familiale, Crédit municipal de Lyon, PJJ, SPIP, Intervenante Sociale de la Gendarmerie, PRO BTP, Association femmes Events, MIF, Habitat et humanisme
- **Secteur Habitat / Economies d'énergies / Mobilité :** Alec 01, URBANIS, Wimoov
- **CAF de l'Ain**

La médiatrice sociale facilite l'accès au service public en accompagnant les usagers dans leurs démarches administratives et dans l'utilisation de l'espace numérique. Elle donne un premier niveau de renseignement, d'accompagnement et de services. Les principales missions assurées sont :

Information, conseil et orientation

- Accueil physique et téléphonique du public
- Orientation du public vers le bon interlocuteur au sein d'Agora ou en dehors
- Prise de rendez-vous avocats/juriste/notaires
- Renseignements sur le fonctionnement de la CAF
- Organisation d'ateliers thématiques avec les partenaires (ex : gestion de budget, économies d'énergies)
- Relation du pôle AGORA avec les partenaires, gestion salle de réunion, gestion entretien du bâtiment

Démarche administrative et accompagnement numérique

- Lecture de courrier et explication CAF ou d'autres structures. (CARSAT, personnes en difficultés avec la langue)
- Aide à la constitution des dossiers CAF
- Rédaction de courriers
- Aide et lecture de CV, lettre de motivation
- Création d'un compte Gmail
- Accompagnement sur les différents sites internet des partenaires

CAF : Simulation de droits ; Déclaration trimestrielle RSA, prime d'activité ; Prise de RDV; Imprimer une attestation ou avis de situation + permanences CAF sur rdv 2 fois par semaine

Ministère de l'Intérieur : Démarche préfecture, titre de séjour, carte grise, vignette Crit AIR, ANTS

Ministère de la justice : Présence du CDAD une journée par mois, d'avocats de l'Ordre et de notaires une matinée par mois.

Permanence du SPIP 2 fois par semaine et de la PJJ un après-midi par semaine

Pôle Emploi: Création d'un compte et actualisation ; Recherche d'une offre d'emploi ; Imprimer une attestation ou avis de situation ;

CPAM : Création d'un compte Ameli, consultation et accompagnement sur Ameli.fr

CCPA : rénovation OPAH

Plaine de l'Ain Renov + : des conseils et un soutien financier pour aider les propriétaires à améliorer leur logement.

Lancée depuis plus d'1 an, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) permet aux propriétaires occupants et bailleurs de logements situés sur les 53 communes de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) de bénéficier d'aides importantes pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie, d'adaptation au vieillissement ou de réhabilitation complète.

Déjà **plus de 100 propriétaires occupants** ont franchi le pas. Ils ont pu concrétiser leur projet de travaux grâce à des aides substantielles, et des conseils avisés.

Ils ont été financés en moyenne de 30 à 70 % par l'Agence Nationale de l'Habitat, la CCPA, le Conseil Départemental de l'Ain ou la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Des conseillers sont délégués par la CCPA pour vous accompagner dans vos projets, de façon objective et indépendante.

Faire les bons choix, gagner du temps et de l'argent, ce sont les avantages du nouveau service aux habitants PLAINE DE L'AIN RENOV+.

Vous êtes intéressé ?

Si votre projet concerne la rénovation énergétique

contactez l'ALEC 01 au 04 74 45 16 46

Si votre projet concerne l'adaptation de votre logement ou une réhabilitation complète

contactez URBANIS au 04 82 91 85 03

Permanences **sur rendez-vous** à l'Espace Agora d'Ambérieu-en-Bugey, 5 rue Berthelot.

ATTENTION : les travaux ne doivent pas commencer tant que les financeurs n'ont pas donné leur accord.

LA VIE MUNICIPALE

Retour sur les différents travaux réalisés cette année :

Travaux réalisés par le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Ain à l'initiative du Conseil Départemental de l'Ain

Pour rappel, en 2015, le site de la carrière a été labellisé « site géologique remarquable » par le Département de l'Ain. A la suite de ça, le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Ain a été chargé de la maîtrise d'œuvre de la création du sentier d'interprétation reliant le musée au site de fouilles et la sécurisation du site de fouilles.

Suite à un incident, la passerelle avait été endommagée. Aujourd'hui, tout est rentré dans l'ordre, la passerelle est à nouveau accessible.

Concernant l'aménagement du sentier, les travaux de maçonnerie ont été finalisés avec la réalisation de massifs en béton et d'une dalle aux empreintes. Les maquettes des différentes stations d'interprétation sont en cours de relecture.

Travaux réalisés à l'initiative de la municipalité :

La sécurisation par marquage au sol a été réalisée pour un montant de 3 618.50€ HT. Vous avez pu observer le cheminement piétonnier le long de la rue principale et les passages piétons ainsi que les emplacements pour le ramassage scolaire.

La réhabilitation de la salle des fêtes a repris. Suite à l'effondrement du nouveau plafond, les expertises sont terminées et les responsabilités ont été déterminées. Le chantier a été débarrassé des encombrants, il va pouvoir reprendre début 2020. Le parking a quant à lui été refait. L'absence de salle des fêtes prive tout un chacun de manifestations diverses (fêtes publiques ou locations privées), c'est pourquoi, le dossier est suivi sans relâche.

En accord avec l'ONF, certains chemins ont été fermés à la circulation par arrêté municipal. Des panneaux d'interdiction aux véhicules motorisés ont été installés ou sont en cours d'installation.

Réfection et modernisation du réseau d'eau potable sur Marchamp village pour un montant de 9 161,00€ HT.

Extension du réseau d'eau potable et incendie quartier de la Trébillière pour un montant de 58 083,00€ HT. Ces travaux ont bénéficié d'une subvention de la CCPA sous forme de fonds de concours pour un montant de 29 041,00€.

Pour l'avenir :

L'aménagement du cimetière va être réalisé au cour du premier semestre 2020 par la réalisation d'un columbarium, d'un jardin du souvenir et de deux caves urnes. Les demandes de subventions sont en cours auprès de la CCPA et de la Préfecture.

Le réaménagement du parking du musée.

La réfection du four communal de la rue du creux Perret.

LA VIE ASSOCIATIVE

LA BIBLIOTHÈQUE

Pourquoi une bibliothèque dans un si petit village me direz-vous ?

Et bien parce que parcourir un livre, c'est le meilleur remède contre l'ennui, contre l'ignorance, la stupidité et l'intolérance, contre la solitude et le chagrin. La lecture contribue à améliorer notre culture, la mémoire et l'imaginaire.

Pour toutes ces raisons - et bien d'autres encore - une équipe de 3 bénévoles assure les permanences de la bibliothèque de Marchamp pour vous accueillir en toute simplicité :

- Le mardi de 17h à 18h30.
- Le mercredi de 14h à 17h (secrétariat mairie)
- Le 1er samedi de chaque mois de 10h à 11h30.

Cette année, vous avez été 17 personnes du village à prendre 597 livres mis gratuitement à votre disposition ; l'équipe a emprunté 500 ouvrages pour petits et grands à la bibliothèque de prêt de Belley. Nous avons également la possibilité de réserver des ouvrages sur le site internet dédié ; ainsi 12 livres ont été commandés et distribués environ trois semaines après. Et pour finir ce bilan, le 3ème bénévole achève à son tour la formation de bibliothécaire.

Bibliothèque

Mail : biblio.marchamp@gmail.com

Avec l'aide des Archives départementales de l'Ain, nous avons organisé deux expositions photos - en novembre sur « les ponts et moyens de circulation et en décembre sur « l'histoire des frontières de l'Ain ». Vous avez été nombreux à profiter de ces moments de rencontre et nous vous en remercions.

Avec l'aide des enfants de la commune, nous avons décoré le sapin de Noël de la bibliothèque. Cette activité a été suivie d'un goûter et chaque enfant a reçu une surprise.

Nous remercions également les nombreux donateurs qui cette année encore, nous ont permis d'étoffer et de renouveler avec des livres récents les quelques 1500 ouvrages disponibles à la bibliothèque.

Nous vous rappelons qu'une boîte à livres est également à votre disposition sous l'auvent de la buvette du musée. Vous pouvez emprunter ou déposer un livre à tout moment selon vos envies.

Les objectifs pour 2020 :

- Attirer un plus grand nombre de personnes à la bibliothèque.
- Présenter un spectacle, contes, pièce de théâtre ou autre, à définir.

Mady, Sylviane et Philippe vous adressent tous leurs vœux et vous souhaitent une excellente année de lecture pour 2020.

L'équipe de la Bibliothèque

LA VIE ASSOCIATIVE

LE MUSÉE

Le Sentier des Carriers avec les stations d'interprétation devrait être terminé en fin d'année.

Le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Ain (CEN), avec Séverine WILLAY, a organisé le 14 septembre 2019, une sortie avec 17 personnes ; succès mérité. Un livre a également été édité par le CEN, intitulé « Scènes de Nature autour de Lhuis », il est en vente au Musée.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 27 avril 2019.

Comme chaque année, de nombreux groupes ont été reçus : Musée de Grenoble, étudiants de l'université de Chambéry, etc.

La fréquentation du Musée est stable. La présence des jeunes de Marchamp et des communes voisines est constante. Nous apprécions leur efficacité, leur bonne volonté. C'est pour eux, une association de rencontre et de partage.

Il est agréable de constater l'appréciation et les commentaires positifs sur notre structure malgré sa modestie.

Le Musée est ouvert du 15 avril au 15 octobre le dimanche après-midi et tous les jours des mois de juillet et août.

Musée

Tél.: 04 74 39 85 21

L'équipe du Musée

LA VIE ASSOCIATIVE

LE COMITÉ D'ANIMATION

Le comité d'Animation a eu 20 ans le 8 octobre 2019 !

Nous n'avons malheureusement pas pu vous réunir comme nous l'avions envisagé, en raison de l'indisponibilité de la nouvelle salle des fêtes.

En raison des travaux effectués pour la rénovation de la salle des fêtes, et du manque d'effectifs au sein du Comité, de nombreuses animations n'ont pu être réalisées.

Seule la célébration de la Fête de Saint-Vincent a pu être maintenue en 2019, le repas ayant lieu à l'extérieur.

Pour les manifestations de 2020, vous pouvez déjà noter :

la Saint-Vincent le 18 janvier 2020

Nous profitons de ce bulletin pour lancer un appel aux bénévoles du village qui souhaiteraient s'investir dans la vie du village pour être contributeur et organiser les activités proposées à l'ensemble des habitants.

Aujourd'hui le comité n'a plus l'effectif suffisant pour pérenniser l'ensemble des activités qui ont eu lieu jusqu'en 2017 (carnaval pour les enfants, fêtes de la musique, repas d'été, etc.)

Le maintien du comité d'animation dépend de la participation et contribution de tous pour tenter de maintenir à minima un lien social de vie de village !

Dès que nous le pourrons nous organiserons une Assemblée Générale où vous êtes tous attendus.

Le comité vous souhaite une bonne année 2020 !

L'équipe du Comité d'Animation

Comité d'animation
Contact : Céline WALTER
Tél.: 06 88 50 03 47
Mail : walterceline@orange.fr

Saint Vincent
Bénédiction des brioches

LA VIE ASSOCIATIVE

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse de Marchamp s'est réunie le 12 juillet 2019 pour son assemblée générale et la préparation de la fête des fours.

La fête des fours a connu un très grand succès. Les étales des 1000 tartes et pains ont trouvé preneurs en quelques heures. L'opération sera reconduite les 25 et 26 juillet 2020.

Le repas des propriétaires aura lieu sur invitation courant avril 2020 selon l'avancement des travaux de la salle des fêtes.

Un concours de chiens rapprocheurs (finale régionale AFACCC) aura lieu les 14 et 15 mars 2020 sur 8 communes alentours. Un repas à base de sanglier sera confectionné et servi à la salle des fêtes de Briord les 2 jours à midi. Ouvert à tous.

Le bureau :

Président : BONNARD Martial

Vice-président : SIRVEN Gérard

Trésorière : JEANSON Laurence

Secrétaire : FRACHON Jacques

Membres : BONNARD Patrice—DASSIN Jean-Paul—JOSEPH Dany

Société de chasse

Contact : Martial BONNARD

Tél.: 06 83 82 40 09

Mail : vicomte@orange.fr

L'équipe de la Société de Chasse

INFOS EXTÉRIEURES

La MARPA—Serrières-de-Briord

Initiés par la MSA (Mutualité Sociale Agricole), les structures labellisées MARPA sont régies par le code de l'action sociale.

Les MARPA sont des établissements médico -sociaux non médicalisés, à but non lucratif.

Elles sont ouvertes aux personnes âgées de plus de 60 ans autonomes ou en perte d'autonomie.

AU JARDIN DES COURTANES

Nous avons à cœur, d'accompagner et de promouvoir la vie dans le respect de l'identité, de la dignité, de la liberté de chaque résident.

Une équipe d'agents d'accompagnement œuvre au quotidien pour que chaque personne accueillie soit actrice de sa propre existence et de son autonomie.

Nous vous proposons différents types d'accueil :

Accueil permanent : dans des logements spacieux, lumineux avec une terrasse privative et la possibilité d'amener ses meubles et de décorer son appartement selon son goût. Une kitchenette totalement équipée complète agréablement cet espace.

Accueil temporaire : Retour à domicile difficile après une hospitalisation, vacances des enfants, pour passer l'hiver, travaux dans la maison, etc., la MARPA vous propose un logement meublé. L'accueil peut varier de quelques jours à quelques mois. La personne accueillie bénéficie de toutes les prestations proposées par la MARPA.

Accueil de proximité : Pour le déjeuner ou pour passer la journée, la personne accueillie bénéficie de l'accompagnement proposé à la MARPA et pourra participer aux animations.

MARPA « Le Jardins des Courtanes » 9 rue du Bugey
01470 SERRIERES DE BRIORD
Tél.: 04 74 40 94 40 Fax : 04 74 35 81 31
Mail : lejardindescourtanes@hotmail.fr

INFOS EXTÉRIEURES

En Grangeons la Musique

En 2019, En Grangeons la Musique a organisé une saison itinérante de spectacles dans le Sud Bugey ainsi qu'en Nord Isère.

Une des dates s'est déroulée au gîte Goute la Vie de Cerin le 11 Mai 2019, date mémorable s'il en est : on a eu froid, mais la chaleur était dans tous les coeurs. Salle pleine à craquer, des spectateurs complètement conquis et un repas partagé des plus abondant : public de Marchamp et d'ailleurs, bravo !

Merci au Gîte Goute la Vie de nous avoir accueilli : des concerts dans des lieux de proximité, avec des musiciens adorables et de grande classe, c'est ça la philosophie En Grangeons la Musique.

Pour 2020, **le Festival est de retour.**

Nous serons à **Briord du vendredi 29 au dimanche 31 Mai** avec, on l'espère, encore quelques concerts mémorables. La grande nouveauté 2020 : certains spectacles se tiendront sur le site historique de Quirieu (38) tout proche. Un véritable enchantement cet endroit, il suffit de passer le pont !

Nous installerons un grand chapiteau de cirque sur le parking de la salle polyvalente.

Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts. Des concerts à guichets fermés sous chapiteau, des spectacles dans le cadre naturel de Quirieu et peut-être même un concert au lever du soleil, grandiose !

Mais chuuuttt, on ne peut pas tout vous dévoiler, la programmation est en cours !

Les **apéros concerts**, quant à eux, se dérouleront sur tout le territoire du Sud Bugey ainsi que dans le Nord Isère du **8 au 10 mai 2020**. On espère revenir à Marchamp !

Sans oublier les spectacles pour les enfants des écoles et des centres aérés, tout au long du mois de mai.

En conclusion, **réservez votre week-end de Pentecôte les 29, 30 et 31 mai 2020,** invitez vos amis, et rejoignez nous pour cette belle fête musicale. Et sachez qu'en venant au festival En Grangeons la Musique, **vous découvrirez toujours des Musiques Haute Qualité**.

En Grangeons la Musique :

Site internet : www.engrangeonslamusique.fr

Mail : engrangeonslamusique@gmail.com

Tél. : 06 17 56 21 65

INFOS EXTÉRIEURES
L'ECHO DU NANT

L'Écho du Nant est une association, mais plus précisément une école de musique dont le nom résonne depuis 130 ans maintenant. Composée d'une équipe de bénévoles, notre motivation principale est de permettre à la population locale et alentours d'accéder aux différents arts de la scène de manière ludique et professionnelle tout en prenant plaisir et ce, que vous soyez débutant ou confirmé.

Plusieurs disciplines sont accessibles. Vous trouverez des cours d'éveil musical et de parcours découvertes pour les plus jeunes. Des enseignements d'instruments en cours individuels tels que la batterie, la clarinette, les cuivres, la flûte traversière, la guitare, le piano, le saxophone, le violon-violoncelle-alto sans oublier le grand retour de l'accordéon cette année. Pour ces cours, nous intégrons la Formation Musicale, essentielle pour un apprentissage de l'instrument.
Nous proposons également des ateliers collectifs de chant et de théâtre.

Enfants, adolescents ou adultes, il n'y a pas d'âge pour s'inscrire et ce, toute l'année.

En disposant de vos coordonnées et de vos demandes, l'association peut vous faire parvenir des informations sur ses activités, ses conditions d'inscriptions, ses différentes manifestations.

Contacts :
lechodunant.e-monsite.fr
L'Echo du Nant (facebook)
Tél : 07 83 83 32 62
Mail : lechodunant@orange.fr

À retenir :
Soirée concert – samedi 21 mars à Briord 2020
Représentations de fin d'année – dimanche 7 juin 2020

INFOS PRATIQUES

A ne pas manquer en 2020 ...

Cérémonie des vœux	11 janvier		Fête de la musique	À définir
Saint Vincent	18 janvier		Les tartes de la chasse	25 et 26 juillet
Élections municipales	15 et 22 mars		Cérémonie	11 novembre
Carnaval	À définir		L'arbre de Noël	À définir

ÉTAT-CIVIL

Ils se sont unis ...

Par le mariage :

- Sylvie, Marie, Claire PEYRET et Maurice, Arsène BERTHAUD, le 16 février 2019
- Catherine, Louise, Andrée DECOUDUN et Jean-Luc, Louis, Camille BÉATRIX, le 1er juin 2019
- Delphine, Jeanne, Brigitte SOULLIAERT et Béatrice BARRÉNA, le 1er juin 2019

Par le PACS :

- Sandrine SOUADIA et Laurent GUILLERMAZ, le 26 août 2019

Elles nous ont quitté ...

- Nadine, Mireille DELAPORTE épouse COTTIER
- Eliane, Danielle, Josette JOUHANNET épouse GROS

BIENVENUE à

- M. et Mme CHAALANE Aziz et Nathalie et leurs enfants
- M. et Mme GUILLERMIN Didier et Pascale
- M. et Mme NICOLIN Jacques
- M. DEL PIANO Marc et Mme JAYET-DAUPHINE Stéphanie
- M. GLENAT Jean-Luc

Bon à savoir ...

Horaires du secrétariat : lundi, mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00.

Téléphone : 04 74 39 84 09 - Mail : mairie.marchamp@orange.fr

Ramassage des ordures ménagères : le jeudi matin

Pour ceux qui n'auraient pas commandé de bac à ordures ménagères auprès de la CCPA (formulaire distribué dans les boîtes aux lettres cet été), vous devez désormais contacter le prestataire SULO au 0 800 35 30 25 (gratuit depuis un poste fixe) ou par mail à : ri1@sulo.com. Ces bacs seront les seuls collectés à partir du 1er janvier 2022.

Tri sélectif est au Croz Machuron.

Horaires de la déchèterie de Lhuis :

- lundi, mercredi de 13h30 à 18h00
- vendredi, samedi de 8h30 à 12h00et de 13h30 à 18h00

Accès par le flashage des plaques d'immatriculation : inscription obligatoire (formulaire disponible en ligne sur www.cc-plainedelain.fr ou en mairie).

Location Salle des Fêtes se renseigner en Mairie.

Numéros utiles ...

Pompier 18 – Police secours 17 – SAMU 15		Centre antipoison	01 40 05 48 48
Mairie	04 74 39 84 09	Centre de réanimation	01 58 41 41 41
Service de collecte et déchèterie—CCPA	04 74 61 96 40	Hôpital de Belley	04 79 42 59 59
Gendarmerie de Lhuis	04 74 39 80 01 06 27 96 62 79	Médecin de Lhuis	04 74 39 82 54
Cabinet infirmier (Serrières-de-Briord)	04 74 36 75 80	Assistante sociale (Belley)	04 79 81 34 27
CCPA*	04 74 61 96 40	CLIC**	04 74 46 19 04

*CCPA : Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain

**CLIC : Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique

Accueil du public :
lundi, mercredi et jeudi
de 14h00 à 17h00
Permanence téléphonique :
mardi et vendredi
de 9h00 à 12h00

COMMUNE DE MARCHAMP

135 rue Principale
Hameau de Cerin
01680 MARCHAMP

Téléphone : 04 74 39 84 09
Messagerie : mairie.marchamp@orange.fr